



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

**Procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2020
(réunion tenue virtuellement, plateforme zoom)**

Présences

M. Jean-François Dazé, directeur
Mme Isabelle Jameson, parent
Mme Diane Bérubé, enseignante
M. Carl Émile, parent, président
Mme Véronique Dallaire, parent
M. Benoit Tousignant, parent
M. Alexandre Bustros, parent

Absences :

Gladys St-Amour, responsable du service de garde
Mme Roxane Carboni, directrice adjointe
Mme Johanne Berthiaume, enseignante
M. Yvon Roux, enseignant
Mme Marie-Pier Larrivée, parent substitut

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 18:47.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

M. Alexandre Bustros propose la nomination de M. Benoit Tousignant M à titre de secrétaire de l'assemblée, appuyé par Mme Véronique Dallaire. Adopté à l'unanimité.

3. Quorum

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion. La loi sur l'instruction publique stipule que « Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents. », ce qui atteint le quorum malgré plusieurs absences.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Jameson propose d'adopter l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Mme Véronique Dallaire et adoptée à l'unanimité.

5. Point ouvert au public

Sans objet.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2020

M. Carl Émile propose d'adopter le procès-verbal. La proposition est appuyée par M. Benoit Tousignant et adoptée à l'unanimité.

7. Suivis de la réunion du 18 juin

Les journées pédagogiques seront planifiées tel que relaté dans le procès-verbal et le comité d'usager du service de garde sera mis en place lors de l'assemblée générale.

8. Mot de la direction (lien avec le point 11.3) (2 min.)

Le directeur rapporte que la préparation de la réouverture de l'école en août 2020 (en conditions de pandémie de COVID-19) au mois d'août a profité du travail préalable qui avait été fait en mai 2020. Il souligne la qualité du travail de l'équipe-école dans ce contexte exceptionnel. Il s'agit d'un travail constamment en évolution, selon les changements de la situation épidémiologique et des normes gouvernementales. La planification des activités sportives et parascolaires est en attente de mesures gouvernementales, qui seront connues après le 14 septembre 2020. Le service de garde fonctionne avec un léger manque de personnel, qui est en voie d'être comblé.

9. Mot du président (2 min.)

Le président souligne que la collaboration des parents, du conseil d'établissement et de l'équipe-école est essentielle en ces temps exceptionnels. Malgré le contexte actuel, nous devons nous rappeler que la priorité demeure les élèves et leur réussite scolaire. Par ailleurs, le président remercie toute l'équipe pour la dernière année et confirme aux membres du conseil qu'il ne se représentera pas pour la prochaine année mais demeurera disponible au besoin pour assister ou contribuer au CÉ. ~~(à compléter si tu veux Carl)~~

10. Dossiers décisionnels

10.1 Planification de l'assemblée générale

Le directeur relate que le CSSDM a émis la directive que l'assemblée générale sera tenue en format virtuel, sous forme de webinaire. Le conseil d'établissement sera mis à contribution pour aider à l'aspect technique de la tenue de la réunion, l'administration des droits de parole et d'intervention (parole vs. clavardage, sondage pour élections, etc.). D'autres écoles environnantes ont déjà tenu leur assemblée générale récemment – leur expérience pourra aider la réussite de celle de St-Arsène.

Postes pour l'élection des membres du conseil d'établissement, les postes à combler sont : 3 postes de parents réguliers + 2 postes de parent-substituts

La date envisagée pour l'assemblée générale est le jeudi 17 septembre à 18:30. L'invitation aux parents sera envoyée dans les prochains jours par le directeur.

10.2 Journée pédagogique du 16 septembre

Cette journée avait été prévue à une base de plein air. Étant donné la pandémie et les restrictions rendant cette activité impossible, il est proposé de remplacer cette activité par une journée passée à l'école, sur le thème de l'épluchette de maïs.

11. Dossiers d'information

11.1 Mise à jour gouvernance scolaire

La direction fournit une mise à jour concernant la gouvernance scolaire suite à l'adoption de la loi 40. Entre autres, les changements touchent la composition du conseil d'établissement, sa formation obligatoire (sous forme de webinaire), du rôle de son président, de la création du poste de vice-président, de la représentation d'un membre du conseil d'établissement au comité de parents du CSSDM et de la composition du conseil d'administration du CSSDM. Les modalités du quorum sont également modifiées (majorité des membres et moitié des membres parents). Il est également sujet de modalités et obligations de consultations de la direction envers le conseil d'établissement et d'émission d'avis de la part du conseil d'établissement envers la direction.

11.2 Composition du conseil d'établissement

La composition du conseil d'établissement sera de 6 parents (minimum 4) et 2 parents-substituts. Les mandats seront de 2 ans. Le conseil sera composé membres du

personnel dans les mêmes proportions (6, avec un minimum de 4), afin de maintenir la parité entre membres parents et membres du personnel.

11.3 Info-COVID (réponses aux questions des parents)

Des informations sur les critères d'accueil des élèves à l'école advenant qu'ils soient symptomatiques. Le protocole s'appuie sur les outils d'auto-évaluation du Ministère de la santé du Québec.

En cas d'absence pour dépistage ou retrait préventif d'un élève, il n'y a pas de prévision systématique de rattrapage à la maison par télé-enseignement – pour l'instant, on s'appuie sur les principes en place qui veulent que des absences pour cause de maladies soient coordonnées entre les parents et les enseignants, afin de déterminer l'apprentissage à combler et les moyens de le faire, le cas échéant.

11.4 Plomb dans l'eau – mise à jour sur la situation

L'inspection de l'école par les autorités compétentes a eu lieu à la fin juin 2020. Sur 37 points d'eau inspectés, 6 points d'eau ont dû être condamnés, 5 points d'eau ont été classés comme étant propres uniquement au lavage de mains, 14 points d'eau ont été catégorisés comme devant être utilisés pour la consommation uniquement après avoir fait s'écouler l'eau pour une minute avant de la consommer. Onze points d'eau sont conformes. Des travaux correctifs seront effectués pour ramener tous les points d'eau à la norme gouvernementale de 5 microgrammes par litre de plomb.

11.5 Déléguée comité de parents

Sans objet

11.6 O.P.P.

Étant donné les circonstances de pandémie, peu d'activités sont prévues à court terme. Toutefois, le comité travaille afin de trouver des activités ou des moyens de communication à la communauté afin de maintenir un sentiment d'appartenance.

11.7 Service de garde

Le manque de personnel vécu en début d'année a rendu le début de l'année un peu difficile, en plus des restrictions sanitaires (composition de groupes, etc.). Ce manque devrait bientôt être comblé. L'horaire des journées pédagogiques sera adapté selon l'évolution

11.8 Correspondance

Sans objet

11.9 Date et lieu de la prochaine rencontre

L'assemblée générale est prévue pour le 17 septembre et mènera à l'élection des nouveaux membres parents du conseil d'établissement. Suite à l'assemblée générale, une brève rencontre entre les nouveaux membres permettra d'établir le calendrier des rencontres subséquentes.

11.10 Varia

11.10.1 Application Hophop, pour service de garde

Il a été réitéré que la direction et le service de garde doivent bientôt rencontrer la compagnie qui gère l'application Hophop. Celle-ci permettant de coordonner la cueillette des enfants par les parents de façon plus efficace, notamment en permettant aux parents d'annoncer leur arrivée quelque temps avant d'arriver sur les lieux.

11.10.2 Cour d'école achèvement

Les travaux ont avancé et sont presque terminés au cours de l'été. Certains détails sont encore à finaliser et seront complétés au cours de l'automne 2020.

12. Clôture de la réunion

M. Carl Émile propose la clôture de la réunion à 21:16. Appuyée par Mme Isabelle Jameson.
Adoptée à l'unanimité.